

ACDP

Société à responsabilité limitée au capital de 9 146,94 euros
Siège social : 38-40 Place Ducale
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
353 790 702 RCS SEDAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 124 762,11 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte "Autres réserves" : 124 762,11 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour Copie Certifiée conforme
La Gérance

ACDP

Société à responsabilité limitée au capital de 9 146,94 euros

Siège social : 4, Chemin des Travernes

08400 GRIVY-LOISY

353 790 702 RCS SEDAN

N° SIRET 353 790 702 00016

BILAN ACTIF – PASSIF - COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE GERANT

Bertrand CREUWELS

Bernard CREUWELS

Bilan : l'actif

	Exercice clos le 31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
• Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	8 300		8 300	8 300
Fonds commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
• Immobilisations corporelles				
Terrains	37 173		37 173	7 000
Constructions	554 519	11 625	542 894	62 103
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 809	12 939	21 870	27 361
Autres immobilisations corporelles	6 877	3 723	3 153	5 445
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
• Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	650		650	650
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	652 327	28 287	624 040	120 860
• Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				1 440
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises	1 784 446	107 000	1 677 446	1 453 297
Avances et acomptes versés sur commandes				46 088
• Créances				
Créances clients et comptes rattachés	150 396		150 396	38 480
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 101		3 101	2 476
. Autres	237 679		237 679	138 497
Charges constatées d'avance	2 145		2 145	2 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	13 838		13 838	130 155
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	2 191 604	107 000	2 084 604	1 812 476
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 843 932	135 287	2 708 644	1 933 335

Bilan : le passif

	Exercice clos le 31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres		
Capital (dont versé : 9 147)	9 147	9 147
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	915	915
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	236 239	234 078
Autres réserves		
Report à nouveau	124 762	2 161
Résultat de l'exercice		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	371 063	246 301
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 724	33 613
Dettes fiscales et sociales	25 066	7 148
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 300 792	1 646 274
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	2 337 581	1 687 034
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	2 708 644	1 933 335

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice précédent 31/12/2024	Variation absolue
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue	160 893	133 837	27 056
Montant net du chiffre d'affaires	160 893	133 837	27 056
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions	342 257		342 257
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 000		3 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	9 004	6 751	2 253
Total des produits d'exploitation (I)	515 153	140 588	374 565
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	553 708	390 521	163 187
Variation de stocks	-224 150	-415 896	191 746
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 967	5 447	-2 480
Variation de stocks	1 440	-1 440	2 880
Autres achats et charges externes (1)	39 995	67 509	-27 514
Impôts, taxes et versements assimilés	16 672	11 745	4 927
Salaires			
Cotisations sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	23 187	4 686	18 501
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 000	-3 000
Dotations aux provisions			
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Autres charges	3 036	8	3 028
Total des charges d'exploitation (II)	416 854	65 579	351 275
(I) Y compris :			
Redevances de crédit-bail mobilier			
Redevances de crédit-bail immobilier			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	98 299	75 009	23 290
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (2)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'immobilisations financières	123 484		123 484
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers (V)	123 484		123 484
Charges financières :			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (3)	94 909	72 848	22 061
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (VI)	94 909	72 848	22 061
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	28 575	-72 848	101 423
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	126 874	2 161	124 713
Produits exceptionnels			
Total des produits exceptionnels (VII)			
Charges exceptionnelles			
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	2 112		2 112
Total des Produits (I+III+V+VII)	638 637	140 588	498 049
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	513 875	138 427	375 448
BENEFICE OU PERTE	124 762	2 161	122 601
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			

ELEMENTS DE GESTION

ANNEXES

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 708 644,25 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 124 762,11 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2026 par le dirigeant.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le Plan comptable général.

Ce changement résulte de l'entrée en vigueur d'un nouveau texte réglementaire et constitue, au sens du Plan comptable général, un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation.

Conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n° 2022-06, ce changement de méthode est appliqué de manière prospective à compter de l'exercice 2025. En conséquence, les comptes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

Les incidences de la première application de ce règlement sur les comptes de l'exercice 2025 sont les suivantes au niveau du compte de résultat :

Reclassement résultat exceptionnel :

- Amendes et pénalités : reclassement du compte 671200 vers le compte 658100 ;
- Produit de cession des éléments cédés : reclassement du compte 775600 vers le compte 767100.

Reclassement des transferts de charges :

- Refacturations diverses : reclassement du compte 791000 vers le compte 708800 ;
- Refacturations diverses exo : reclassement du compte 791100 vers le compte 708890.